



Association
pour le développement de
l'éducation en Afrique
(ADEA)



BANQUE MONDIALE



Ministère de l'Éducation
de Base, Mali

Communiqué de presse

Les ministres de l'Éducation et des Finances de 23 pays s'engagent à atteindre l'enseignement primaire universel à l'horizon 2015

Bamako, 22 juin 2007 – Les ministres de l'Éducation et des Finances des 23 pays présents à la conférence internationale sur **“l'abolition des frais scolaires : planifier la qualité et la pérennité financière”** ont réaffirmé, vendredi 22 juin, leur “engagement à atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel à l'horizon 2015”, dans la Déclaration de Bamako adoptée à l'issue de leurs travaux. Ils ont toutefois constaté qu'en l'état actuel des choses “bon nombre de pays n'atteindront pas l'objectif visé”, inaccessible “sans accès universel à la première année du primaire dans les deux années à venir”.

L'engagement des ministres vise plus concrètement “à faire en sorte qu'aucun enfant ne soit tenu à l'écart de l'école parce que sa famille n'a pas les moyens financiers de l'y envoyer”, “à accroître les ressources au niveau national ainsi que l'efficacité de leur utilisation”, “à mettre en place des politiques optimales” et planifier les activités pouvant “garantir le succès de l'initiative d'abolition des frais scolaires”.

Reconnaissant “que nos pays, tout en partageant le même engagement, se situent à différents niveaux de réalisation de cet objectif”, les auteurs de la Déclaration estiment qu'il appartiendra à chaque pays “de trouver des solutions propres, adaptées à ses réalités”. Par ailleurs, “conscients du rôle déterminant de la société civile pour le développement”, ils s'engagent “à oeuvrer ensemble afin de mobiliser nos concitoyens et nous assurer de leur soutien”.

Ils sollicitent “un appui plus important de la part de nos partenaires financiers afin de faire de l'éducation universelle de qualité une réalité”. A cet égard, ils exhortent en particulier le Fonds monétaire international “d'une part à accroître son appui et d'autre part à faire preuve de davantage de flexibilité par rapport à un accroissement substantiel des dépenses publiques pour l'éducation et, notamment, pour le recrutement des enseignants supplémentaires nécessaires”. Ils demandent aussi aux pays du G8 d'honorer leur promesse de 2005 de rendre effectif l'accès de tous les enfants “à une éducation primaire entièrement gratuite et obligatoire de bonne qualité” et invitent les bailleurs de fonds “à octroyer des financements prévisibles, disponibles sur le long terme et compatibles avec nos plans d'éducation nationale”.

Les ministres s'engagent enfin “à mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et de contrôle afin de veiller à ce que l'engagement à atteindre ces objectifs débouche sur des résultats concrets”.

Dans son discours de clôture de cette conférence qui a enregistré la présence de près de 200 participants, dont les délégations nationales de 23 pays et les experts et décideurs représentant des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des agences de coopération au développement, des institutions financières et des organisations de la société civile, le secrétaire

général du ministère malien de l'Education nationale, Barthélémy Togo, a déclaré : “La suppression des frais scolaires est une décision délicate et son application s'avère complexe, eu égard à la diversité des situations à l'intérieur de nos systèmes éducatifs et aux contraintes budgétaires dans nos Etats.”

“Aussi, a-t-il ajouté, l'abolition des frais scolaires doit-elle être inscrite dans une relecture des modes de financement du système éducatif, la prise en compte des politiques de décentralisation, et surtout dans la dynamique des politiques de développement économique et social et des programmes de lutte contre la pauvreté”.

Les recommandations issues de la conférence de Bamako, qui a été organisée par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), l'UNICEF et la Banque mondiale, “doivent nourrir une réflexion et des analyses expertes, aboutissant à des propositions de stratégies et de mesures concrètes, conduisant à l'abolition des frais scolaires, tout en identifiant et en maîtrisant les facteurs de risques”, a préconisé M. Togo.

Lecture a été donnée d'un message spécial du ministre malien de l'Education nationale, empêché, dans lequel le professeur Mamadou Lamine Traoré félicite les participants pour la qualité des débats et la pertinence des engagements pris en faveur de l'avènement d'une “école africaine dédiée à la scolarisation universelle et de qualité”, et rend hommage au secrétaire exécutif de l'ADEA, Mamadou Ndoye, “militant de la lutte de tous les jours pour la cause de l'éducation africaine”. Il précise que M. Ndoye a accepté de retarder son départ à la retraite pour mettre en route le nouveau plan stratégique de l'ADEA et le processus de transfert du siège de l'Association de l'IIEP/Paris au siège de la Banque africaine de Développement en Afrique.

Bamako, 22 juin 2007

Pour plus d'informations, consultez le site Web de l'ADEA : www.ADEAnet.org ou contactez :

- **Thanh-Hoa Desruelles**, Responsable communication et publications, ADEA

A Paris : +33(0) 145 03 77 69

A Bamako : +223 330 21 31

th.desruelles@iiep.unesco.org

- **Alcinou Da Costa**, Consultant ADEA chargé des relations avec la presse

A Paris : +33(0) 1 49 80 34 82

A Bamako : +223 347 65 11

alcinou@wanadoo.fr